

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 7 (1931-1932)

Heft: 24

Rubrik: Nachrichten aus dem Schweiz. Unteroffiziersverband = Nouvelles de l'association Suisse des Sous-Officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mann pour le troisième, tandis que le lieutenant colonel Tenger a été désigné comme président central.

Nos meilleurs souhaits à cette nouvelle association.

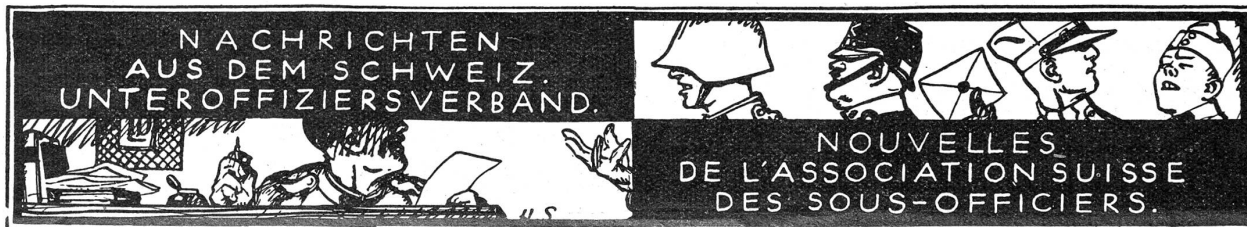
* * *

Au cours de l'année dernière, le nombre des cas de maladie soumis à l'assurance militaire a diminué d'environ 2000, ce qui a permis de réaliser une économie d'environ 675,000 fr. Ce fait réjouissant doit être attribué en partie à ce que, l'année dernière, lors des cours de répétition, on a procédé à un examen médical serré. On a pu, de cette façon, dispenser du service toute une série de militaires qui risquaient fort, vu leur état de santé, de tomber malades au service militaire. Cette mesure avait surtout pour but de ne maintenir en service que des hommes en parfaite santé. Elle s'est révélée avantageuse par surcroît en ce qui concerne l'assurance militaire.

L'installation des rayons Röntgen sur différentes places d'armes est maintenant terminée, et il est probable que, cette année, toutes les recrues pourront être soumises à un examen radioscopique. Là encore, on a obtenu de bons résultats. Dans certains cas, on a pu dépister une tuberculose à ses débuts, qu'on n'aurait pu découvrir par d'autres moyens.

La commission des économies militaires a formulé toute une série de propositions touchant la réorganisation de l'assurance militaire et le Département militaire fédéral, d'entente avec la Caisse nationale d'assurance accident, est en train de les réaliser. Il ne s'agit d'ailleurs que d'essais; on ne prendra des mesures définitives que lorsqu'on disposera d'expériences suffisantes.

Le Département militaire fédéral examine actuellement, en corrélation avec les travaux préliminaires relatifs à la réorganisation de l'organisation de l'armée, la question de savoir si et de quelle façon on pourrait procéder à des essais touchant un nouveau mode de répartition du temps de service de l'infanterie. Il s'agirait en cette occurrence de prolonger de 13 jours la durée de l'école de recrues, et de laisser tomber un cours de répétition de landwehr ou le dernier cours de l'élite. Ce système aurait l'avantage de maintenir un peu plus longtemps au service les jeunes gens de 20 ans, dont la plupart n'ont pas encore de situation stable et ne sont pas mariés, et de leur supprimer plus tard une période de service. La prolongation de la durée de l'école de recrues est un desiderata déjà ancien. Le gain de temps obtenu ainsi serait consacré à intensifier les manœuvres de combat. Pour le moment, il n'est question que d'essais, et l'on se préoccupe de savoir quand il y aura lieu de présenter à l'Assemblée fédérale des propositions dans ce sens. Financièrement parlant, cette modification du temps de service entraînerait, cela se comprend, une augmentation des dépenses. Mais cette augmentation serait plus que compensée par la suite par la suppression d'un cours de répétition, car une prolongation de 13 jours de l'école de recrues reviendrait certainement moins cher qu'un cours de répétition. Les instances compétentes examineront également la question de savoir quelle ampleur prendraient les essais, — ils auraient probablement lieu sur différentes places d'armes, — et la date à laquelle ils pourraient avoir lieu, éventuellement l'année prochaine.



Zentralsekretariat: Sihlstraße 43, Zürich. Telephon 57.030.
Briefadresse: Postfach Zürich-Bahnhof. Paketadresse: Sihlstraße 43, Zürich 1.

Festsetzung der Punktzahlen für die Anerkennungskarte

Der Zentralvorstand hat auf Grund der Ergebnisse der Wettkämpfe 1931 die zur Erlangung der Anerkennungskarte in den Verbandswettkämpfen 1932 notwendigen Punktzahlen wie folgt festgesetzt:

Gewehrschießen	48 Punkte
Pistolenschießen	128 Punkte
Handgranatenwerfen	38 Punkte

Der Zentralvorstand.

Fixation du nombre des points pour la remise des mentions

Sur la base des résultats obtenus aux concours de 1931, le Comité central a fixé comme suit le nombre des points nécessaires pour obtenir la mention aux différents concours de l'Association en 1932:

concours de tir au fusil	48 p.
concours de tir au pistolet	128 p.
lancement de grenades à main	38 p.

Le Comité central.

Werbung von Abonnenten des „Schweizer Soldat“ und von Vereinsmitgliedern!

Unser Verein hat mit Genugtuung festgestellt, daß er im Verhältnis zu seinem Mitgliederbestand den größten Prozentsatz (70 %) Abonnenten des « Schweizer Soldats » besitzt.

Es liegt uns fern, uns damit brüsten zu wollen. Wir finden es aber im Interesse des Verbandes, wenn wir Ihnen hier kurz schildern, wie wir zu diesem Resultat gekommen sind, indem wir uns sagen, daß das, was wir erreicht haben, auch anderen ebensogut zu erreichen möglich ist.

Unser Verein führte letztes Jahr und führt auch dieses

Jahr wieder eine Werbung für Vereinsmitglieder und für Abonnenten des « Schweizer Soldats » durch. Zuerst werden alle Mitglieder durch Rundschreiben aufgefordert, daran teilzunehmen. Die Werbezeit dauert in der Regel einige Monate.

Es gilt als Ehrensache, daß jedes Vereinsmitglied mindestens 1 Mitglied oder 1 Abonnenten wirbt. Wer aber 2 Mitglieder und 2 Abonnenten wirbt, der wird am Jahresfest ehrend erwähnt und erhält den silbernen Kaffeelöffel des Uof.-Vereins Bezirk Lenzburg mit Widmung, Vereinsinitialen und -wappen.

In den periodisch erscheinenden « Meldungen », einer Art Vereinszeitung, werden sämtliche Erfolge bei der Werbung ehrend erwähnt. Die Werber haften dem Verein für die Zahlung des Vereinsbeitrages bzw. Abonnements für das erste Jahr.

Der Verlag des « Schweizer Soldats » wird hin und wieder um Abgabe von Probenummern ersucht, die den Mitgliedern als Werbematerial abgegeben werden. — Von Zeit zu Zeit werden die nichts erreichenden Kameraden wieder zur Tätigkeit angespornt. — Der Erfolg war bis jetzt ein unerwartet guter.

Wenn durch diese Bekanntmachung erreicht wird, daß auch in andern Uof.-Vereinen auf diesem Gebiete noch etwas mehr geschieht, so hat sie ihren Zweck erreicht.

Uof.-Verein Bezirk Lenzburg.

Verbandsnachrichten.

Marschwettübung des Unteroffiziersvereins Chur 25./26. Juni 1932

Unter Leitung des Herrn Oblt. Siegrist wurde die diesjährige Frühjahrsmarschwettübung durchgeführt. Von Chur ging es per Bahn nach Sedrun ins Bündner Oberland. Von dort weg Fußmarsch über die Oberalp nach Andermatt. Während des Marsches wurden die einzelnen Disziplinen durchgeführt.

Die Erledigung der Disziplinen schriftliche Meldungen, Krokieren und Gefechtsschießen, erforderten nicht allzuviel Zeit, so daß man frühzeitig zum Quartierbezug in Andermatt ankam.